



## Rapport de la Présidente

Commission permanente du  
vendredi 17 janvier 2020

**10<sup>ème</sup> Commission**

N° CP-2020-1-10-4

### Service instructeur

DSOL - Service insertion et stratégie

### Service consulté

## **SOUTIEN POUR L'EMPLOI ET LA PROMOTION DES METIERS D'ART EN LIEN AVEC LA RESTAURATION ET LA RECONSTRUCTION DE NOTRE-DAME DE PARIS**

Résumé : Par décision de l'Assemblée départementale du 21 octobre 2019, le Département a souhaité s'associer à l'élan de solidarité nationale pour venir en aide à la reconstruction de Notre-Dame de PARIS, suite à l'incendie du 19 avril 2019. Une subvention d'investissement de 50 000 € a ainsi été approuvée en faveur de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de PARIS, dans le cadre des dispositions de la loi n°2019-803 du 29 juillet 2019. Il fut également acté le principe du soutien en fonctionnement de 50 000 € en 2020 en faveur de l'emploi et pour la promotion des métiers d'art en lien avec la restauration et la reconstruction de Notre-Dame de PARIS.

Aussi, le présent rapport a pour objet d'accorder une subvention de fonctionnement à l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France pour soutenir trois actions concrètes en 2020 :

- L'investissement d'un jeune aspirant compagnon charpentier de MULHOUSE dans la reproduction d'une section de la maquette pédagogique de Notre-Dame de PARIS à échelle réduite,
- La promotion des Journées Portes Ouvertes (JPO) des Compagnons du Devoir auprès des collégiens de 3<sup>ème</sup>, en janvier et mars 2020,
- L'organisation d'une opération spécifique lors du salon Formation Emploi ALSACE des 24 et 25 janvier 2020 à COLMAR afin de promouvoir les métiers d'art et du bâtiment.

Il s'agit par ce rapport de décrire le partenariat 2020 proposé avec l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France autour de ces 3 axes et d'approuver la subvention de 50 000 € ainsi que la convention afférente.

Les trois segments de l'action portée par l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France visent la promotion des emplois dans les métiers d'art et du Bâtiment auprès du grand public mais également de toute personne, jeune ou adulte, en recherche d'orientation (collégiens...), de réorientation professionnelle ou d'emploi. Ainsi, les publics en insertion (bénéficiaires du rSa et jeunes Mineurs Non Accompagnés notamment) sont également concernés.

**1- L'investissement d'un jeune aspirant compagnon charpentier de MULHOUSE dans la reproduction d'une section de la charpente de Notre-Dame de PARIS à échelle réduite**

Début décembre 2019, le projet général de la reconstruction de Notre-Dame n'était pas arbitré, les négociations étant toujours en cours au niveau national.

L'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France – appelée communément « Compagnons du Devoir » - a pris la décision de construire une maquette pédagogique de la charpente de Notre-Dame en associant 15 jeunes de la France entière, qui créeront chacun un segment. Cette maquette sera réalisée au 1/20<sup>ème</sup> et mesurera 6 mètres de long, 3 mètres de large et 5 mètres de haut.

2 jeunes aspirants charpentiers alsaciens, l'un de STRASBOURG et l'autre de MULHOUSE, s'investiront dans ce projet. Il s'agira pour eux de réaliser leurs travaux de réception, étape du parcours de formation des Compagnons du Devoir. Le jeune aspirant haut-rhinois travaillera sur la réalisation d'une section du chœur de Notre-Dame.

La fondation JP Morgan, France Bois Forêt, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de PARIS ainsi que l'équipe de maîtrise d'œuvre du chantier de Notre-Dame de PARIS sont partenaires de cette opération aux côtés des Compagnons du Devoir. Par ailleurs, différents Compagnons haut-rhinois encadreront à titre bénévole, le travail du jeune aspirant.

L'enjeu de cette démarche répond à la fois à un devoir de mémoire mais aussi de transmission par des actions spécifiques en direction du grand public et des jeunes et adultes en construction d'un projet professionnel.

Cette maquette qui sera produite pour mars 2020 fera ainsi l'objet d'une présentation assortie d'animations à vocation pédagogique dans toute la France et à l'étranger.

Dans ce contexte, la section réalisée par le jeune aspirant haut-rhinois (2,70 mètres de long, 1,53 mètres de large, 2,35 mètres de hauteur) sera exposée au salon Formation Emploi ALSACE des 24 et 25 janvier 2020 à COLMAR. Elle sera également installée dans l'agora Simone VEIL à l'Hôtel du Département en avril 2020, mois de commémoration de l'anniversaire de l'incendie de Notre-Dame et des journées nationales des métiers d'art. Il est aussi prévu qu'elle soit déposée sur le campus universitaire de MULHOUSE.

La faisabilité de la réalisation d'un film pour suivre la progression des travaux du jeune aspirant haut-rhinois, qui pourrait être diffusé lors de l'exposition, est également en cours d'étude.

## **2- La promotion des Journées Portes Ouvertes (JPO) des Compagnons du Devoir auprès des collégiens haut-rhinois de 3<sup>ème</sup> en janvier et mars 2020**

Le Département souhaite mettre en place des actions en direction des collégiens pour leur permettre de découvrir les métiers et les savoirs faire des jeunes compagnons et le panel de formations qu'ils dispensent.

Pour ce faire, le Département se propose d'être partenaire des Compagnons du Devoir. Ainsi, il participe à la prise en charge des frais de transport pour accompagner des jeunes de 3<sup>ème</sup> aux JPO, prévues les 17 et 18 janvier et les 13, 14 et 15 mars 2020, à STRASBOURG. Les Compagnons du Devoir pourront ainsi assurer l'affrètement des bus et l'organisation des déplacements avec les collèves.

Particulièrement convaincu qu'une telle manifestation peut susciter des vocations et offrir de réelles perspectives d'avenir à nos jeunes, y compris en promouvant les métiers d'art, le Département a tout naturellement souhaité l'inscrire dans le cadre des séquences d'observations en milieu professionnel, partie intégrante du cursus des élèves de 3<sup>ème</sup>.

216 jeunes relevant de 7 collèges distincts sont déjà inscrits, fin novembre 2019.

## **3- L'organisation d'une opération spécifique lors du salon Formation Emploi ALSACE des 24 et 25 janvier 2020 à COLMAR afin de promouvoir les métiers d'art**

Le salon Formation Emploi ALSACE de COLMAR accueille environ 20 000 visiteurs venant rencontrer 330 exposants présentant de nombreuses perspectives d'orientation et d'emploi dans les métiers les plus porteurs.

A l'occasion de cette opération, les Compagnons du Devoir participent à l'évènement pour répondre aux objectifs suivants :

- Promouvoir les métiers d'art et du bâtiment, par l'exposition de la section de la maquette pédagogique réalisée par le jeune aspirant haut-rhinois, présentant concrètement les techniques de charpente alsacienne,
- Mettre en avant les formations proposées par les Compagnons du Devoir par des animations spécifiques,
- Favoriser les échanges entre des entreprises en recherche de main d'œuvre dans le secteur des métiers d'art et du bâtiment et des jeunes et adultes, en (ré)orientation professionnelle, demandeurs d'emploi et publics en insertion en particulier.

Situés dans le hall dédié aux métiers du bâtiment, les Compagnons du Devoir s'associeront aux différents partenaires engagés dans l'animation du Pôle bâtiment, notamment les représentants de ce secteur (Chambre des Métiers, Centres de Formation des Apprentis - CFA) ...

Lors du salon Formation Emploi ALSACE de COLMAR, il est également prévu que les entreprises du bâtiment présentes diffusent leurs offres d'emploi (rencontres, mur de l'emploi ...). Le Département de son côté informe les partenaires qu'il finance dans l'objectif de mobiliser le public qui relève de sa compétence, notamment les personnes en insertion (bénéficiaires du rSa, Mineurs Non Accompagnés).

La subvention sollicitée par l'association pour la mise en œuvre de ces trois actions dans le cadre du soutien pour l'emploi et la promotion des métiers d'art en lien avec la restauration et de la reconstruction de Notre-Dame de PARIS est de 50 000 € sur l'année 2020.

Porteur de l'action N° d'opération	Coût total de l'action	Subvention demandée	Co- financeurs publics	Subvention accordée en 2019	Subvention proposée à la CP
Programme H812 Imputation 017-564-6574-501					
Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France FRM05725	50 000 €	50 000 €	/	/	50 000 €

Le rapport a été présenté pour information à la 7ème Commission de la Culture et du Patrimoine et à la 8ème Commission de l'Education et de la Jeunesse lors de leur réunion du 6 décembre 2019. La 10ème Commission de la Solidarité, Famille, Insertion et Logement lors de la séance du 10 janvier 2020 a émis un avis favorable.

Aussi, au vu de ce qui précède, il vous est proposé :

- D'attribuer et d'autoriser le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 50 000 € en faveur de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France,
- D'approuver en conséquence et de m'autoriser à signer avec l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, la convention de soutien pour l'emploi et la promotion des métiers d'art en lien avec la restauration et la reconstruction de Notre-Dame de PARIS, pour 2020, jointe en annexe, qui encadre les modalités d'emploi de la subvention précitée.

Ce montant sera prélevé sur les lignes du budget primitif 2020 : programme H812, chapitre 017, fonction 564, nature 6574, service 501.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT